



# COMITÉ BOULISTE DEPARTEMENTAL DE CÔTE-D'OR

Boulodrome Chauffour 17, rue Léon Mauris 21000 Dijon

[Http://cbd21.sportregions.fr](http://cbd21.sportregions.fr)

[CBD21@laposte.net](mailto:CBD21@laposte.net)

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 septembre 2018 à Beaune

Les membres du Comité bouliste départemental de la Côte d'Or se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 7 septembre 2018 à 18h30, au boulodrome de la Boule Colbert, 7 rue Pasteur 21200 Beaune.

Il a été établi une liste des clubs présents et représentés :

- *Présents ou représentés : Auxonne, Beaune, Seurre, Talant et Chenôve.*
- *Excusés : Sainte-Colombe et la BLS.*

L'assemblée est présidée par Edouard Chastrusse en qualité de président en exercice du CBD 21 et Louis Lanni en est nommé secrétaire.

Le vote à main levée est adopté à l'unanimité pour les comptes rendus moral, activités et financier, est désignée scrutatrice : Carole Faivre.

Conformément à l'article des statuts, le quorum est atteint et l'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer et est ouverte à 18 h 30.

Le président rappelle l'ordre du jour :

- Rapport moral du Président
- Résultats sportifs
- Compte-rendus financiers
- Questions diverses

## **Discours d'accueil du Président**

« Je vous remercie pour votre présence à cette assemblée générale, licenciés, présidents d'AS, ainsi que Philippe Troncy président de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté et Thierry Mahoudeau agent de développement à la Ligue de Bourgogne Franche-Comté. Je remercie aussi le club de Beaune qui nous accueille ce soir. Je tiens à remercier également les membres du bureau pour leur implication et leur travail tout au long de cet exercice 2017-2018.

Nous allons observer une minute de silence pour Raymond Desharbre, de La Boule Auxonnaise, décédé récemment ».

## **Rapport moral**

Suite au départ du bureau de Jean-Michel Bourdin, Alain Thessier a repris la comptabilité et Louis Lanni l'administration du site internet. Jean-Michel Bourdin est remercié par le président pour le travail accompli.

### -Effectifs

Le CBD 21 compte 215 licenciés pour la saison 2017-2018 répartis comme suit : 50 à Auxonne, 31 à

Beaune, 21 à la BLS D, 45 à Chenôve, 23 à Nuits, 14 à Seurre, 11 à Sainte-Colombe et 20 à Talant. A ce jour 183 licences ont été éditées pour la saison 2018-2019.

#### - Concours organisés par le CBD 21

Cette année, le CBD 21 a pris la décision d'annuler le national suite au déficit d'environ 500 euros enregistré lors de la dernière édition où seulement vingt quadrettes étaient inscrites. En revanche, le challenge Chaufour 32 quadrettes 3e-4e division et la finale de l'Open féminin sont maintenus.

#### - Championnats départementaux.

Pour ne plus pénaliser financièrement les clubs organisateurs des championnats départementaux en simples, doubles, quadrettes et vétérans, le CBD21 a décidé de porter le prix des inscriptions par joueurs de 5 à 7,50 €, le bénéfice des buvettes revenant aux clubs organisateurs qui n'offriront plus de boissons gratuites après chaque partie.

Concernant l'organisation du championnat départemental des AS 3e et 4e division, on enregistre le retour du club de la BLS D pour former cette année une poule de quatre et une poule de trois. Les finales auront lieu le 7 ou 8 avril 2019, elles seront organisées soit par un club qualifié, soit par le CBD (décision à prendre).

#### Mutations.

La FFSB a décidé de passer de 20 à 50 € le coût d'une mutation joueur. Le CBD appliquera le même tarif.

#### Finances.

Le CBD a pris la décision de ne plus faire imprimer de calendrier sous la forme des deux dernières saisons, le coût de réalisation supporté par les AS et le CBD étant trop important. Un calendrier en format A4 est désormais en ligne sur le site et téléchargeable pour impression sur papier (recto-verso) puis pliage en trois parties.

La FFSB a augmenté les prix des licences et les augmentera encore l'année prochaine ; pour ne pas répercuter cette augmentation deux années de suite, le prix des licences payées par les AS au CBD augmente de 5 €. Ainsi, pour les M2, le prix passe de 110 à 115 €, de 55 à 60 € pour les M3-F3, de 45 à 50 € pour les M4-F4, de 17 à 22 € pour les licences loisir, de 30 à 35 € pour les promotions. Pas d'augmentation pour les licences jeunes : -15 et -18 ans à 43 € et -11 et -13 ans à 32 €.

#### Arbitrage

Une formation s'est déroulée à Mâcon, suivi d'un examen à Beaune. Sur les six candidats présentés par le CBD 21, seul Alexandre Cambraia d'Auxonne a validé son diplôme, nous n'avons plus de nouvelle du candidat de Chenôve et en revanche, Philippe Buffet (Beaune), Mado Lambert (Talant), Fabrice Faivre (Nuits) et Raymond Monnot (Auxonne) seront de nouveau en formation avec examen de rattrapage à l'issue, le 22 septembre à Beaune.

#### Plan de développement FFSB

L'agent de développement de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté n'a pas été sollicité par les clubs de la Côte d'Or, alors que que le CBD 21 verse la somme de 750 € par an de participation à sa rémunération. Le président souhaite que les clubs s'impliquent plus dans cette dynamique de développement du sport boules. Aussi, il a donné la parole à Thierry Mahoudeau, l'agent de développement, qui exposé le contenu et l'étendue de ses interventions, il a donné quelques pistes pour mieux faire connaître notre sport à tous les publics, le but étant d'attirer de nouveaux licenciés.

« Bonne saison à toutes et à tous et au plaisir de vous revoir sur les terrains », a conclu Edouard Chastrusse.

*Adopté à l'unanimité*

## **Bilan sportif**

### Compte rendu sportif de Carole Faivre

**Simple M4** : Stéphane Guion (Nuits-Saint-George) : champion de Côte d'Or et de Bourgogne, perd en ¼ de finale du championnat de France. Eric Tournissoux (Auxonne), qualifié au Bourgogne, perd en ½ finale.

**Simple M3** : Pascal Brottons (Auxonne) champion de Côte d'Or, ne sort pas des poules au

Bourgogne. Yannick Jacrot (Beaune) qualifié au Bourgogne, perd en ½ finale.

**Double M4** : Yves Sinssaine et Robert Dantelle (Auxonne), champion de Côte d'Or, perdent en finale du Bourgogne. Edouard Chastrusse et Didier Poncin (Talant) qualifiés au Bourgogne qu'ils remportent, ne sortent pas des poules au France. Alain Theyssier, Benjamin Deschamps et André Mairet (Chenôve), qualifiés au Bourgogne où ils ne sortent pas des poules.

**Double M3** : Jean-Louis Melocco, Alain Larue et Raymond Monnot (Auxonne), champion de Côte d'Or, ne sortent pas des poules au Bourgogne. Franck Urbain, Yannick Jacrot, Thierry Molina (Beaune) qualifiés au Bourgogne où ils ne sortent pas des poules. Daniel Saraiva, André Py et Didier Mathieu (Auxonne) qualifiés au Bourgogne où ils perdent aux barrages.

**Double M2** : Jean-Guy Arenche et Cédric Gobin (Chenove) perdent au barrage du Bourgogne contre un finaliste.

**Quadrette M4** : Didier Poncin, Edouard Chastrusse, Alain Ardiclick, Sébastien Pocheron et Didier Lambert (Talant) sont champions de Côte d'Or, ils perdent en 1/16 de finale du France.

**Quadrette M3** : Jean-Louis Melocco, Alain Noë, Alain Larue, Raymond Monnot et Bernard Lequet (Auxonne) sont champions de Côte d'Or, ne sortent pas des poules au France.

**Quadrette M2** : Denis Blanc, Jean-Guy Aurenche, Arnaud Alibert, Jean-Marc Lety et Cédric Gobin (Chenove) perdent en 1/8e de finale au France.

**Vétérans** : Patrick Griffonnet, Didier Mathieu, André Py, Raymond Monnot et Bernard Lequet (Auxonne) sont champions de Côte d'Or, ils perdent en ½ finale du Bourgogne. Jean Gosnet, Edouard Chastrusse, Patrick Malois, Maurice Monin et Stanislas Pitowski (BLS-D-Talant) sont qualifiés au Bourgogne où ils perdent en ½ finale. Alain François, Edmond Glarmet, Alain Greffet et Armand Gobo (BLS-D) se qualifient au Bourgogne où ils ne sortent pas des poules.

**AS 3e et 4e D** : Beaune est champion de Côte d'Or et Auxonne 1 est vice-champion. Auxonne 1 est ensuite champion de Bourgogne et atteint les 1/16 de finale du championnat de France.

## Comptes rendus financiers

Ils sont présentés par le trésorier Alain Theyssier. Les comptes laissent apparaître un bilan positif de 881,19 €. Les bilans 2017-2018 ont été transmis aux clubs ainsi que le grand livre des comptes. Le vérificateur aux comptes a proposé à l'assemblée générale d'adopter les comptes présentés, sans réserve.

*Adopté à l'unanimité*

## Questions diverses

Achats des tenues et du matériel des nouveaux arbitres (question de Rémy Prost d'Auxonne) : il faut attendre les résultats du prochain examen à Beaune pour savoir combien de tenues il faudra acheter et ensuite étudier la faisabilité selon les finances.

*La parole a ensuite été donnée à Philippe Troncy président de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté et Thierry Mahoudeau agent de développement à la Ligue de Bourgogne Franche-Comté.*

Fin de l'assemblée générale à 21h30

Le Secrétaire  
Louis LANNI

Le Président  
Edouard Chastrusse